



Villeparisis - Mitry-Mory

Les nuisances du Bourget dans le collimateur

[| Réagir](#)

Stéphanie Auguy | 05.05.2009, 07h00

Le grondement des avions de Roissy n'est pas le seul à importuner les Seine-et-Marnais. L'aéroport du Bourget (Seine-Saint-Denis) et son lot d'avions à basse altitude infligent aussi leurs nuisances sonores. Des nuisances croissantes selon les communes de Villeparisis et Mitry-Mory qui bataillent dur depuis des années pour être associées aux groupes de travail lancés pour encadrer l'activité aérienne.

Mardi, la sénatrice Nicole Bricq ([PS](#)) a interpellé en séance Hubert Falco, le secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, sur cette question. « Dédié à l'aviation d'affaires, cet aéroport compte 70 000 mouvements par an, qui survolent 800 000 personnes selon l'Acnusa (Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires), a rappelé la sénatrice. Comme il ne fait pas partie des dix plus grands aéroports français, il n'est pas soumis au même contrôle que les autres par l'Acnusa. »

Elle rappelle que, depuis 2002, l'élaboration d'un plan d'exposition au bruit (PEB) et la création d'une commission consultative de l'environnement (CCE) sont en projet. Un PEB imposerait des règles d'urbanisme pour préserver les riverains comme autour de Roissy. Quant à la CCE, elle permettrait aux maires concernés et aux associations d'être informés sur l'activité du Bourget. « Le Bourget est très hermétique. Nous n'avons pas de chiffres sur le trafic, pas d'informations en temps réel, souligne-t-on au cabinet du maire de Villeparisis. C'est un vrai souci. »

Hubert Falco a reconnu que « le moment est venu de doter l'aéroport d'une CCE et d'un PEB ». Le ministre des Transports, [Dominique Bussereau](#), doit demander au préfet de la région Ile-de-[France](#) de mettre en place une commission consultative pour permettre « à l'ensemble des élus et des personnes intéressés de s'exprimer ». « Cette future commission se prononcera sur les suites à donner au projet de charte de développement durable élaboré en 2007, puis sur le futur plan d'exposition au bruit. »

« 70 000 mouvements par an, qui survolent 800 000 personnes »

Le maire PS de Villeparisis, José Hennequin, devrait écrire prochainement au préfet pour participer à cette commission. Tout comme Mitry-Mory qui redoute que la Seine-et-Marne soit exclue de la discussion. « Nous sommes pourtant plus gênés par Le Bourget que par Roissy, insiste-t-on à la mairie de Villeparisis. Surtout près du canal de l'Ourcq. Ce sont de petits avions bruyants, qui décollent lentement et nous survolent entre 1 000 et 3 000 mètres d'altitude. Les plaintes des riverains reviennent souvent dans les réunions de quartier. »

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2008